RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 octobre 2026

DÉLIBÉRATION – CA-2026-FORMATION-56

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 27 OCT. 2026

Date de transmission : 27 OCT. 2026

Date de réception rectorat : 27 OCT. 2026

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT APPROBATION DE LA TARIFICATION DE LA PRÉPARATION À L'EXAMEN AU CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS (CRFPA) AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027

VU *le Code de l'éducation ;*
VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*
VU *la délibération CA-2026-ÉLECTION-UPEC-32, en date du 7 septembre 2026 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Pierre Wolkenstein à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*
VU *l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 5 octobre 2026 portant sur l'objet de la présente délibération ;*
VU *le document présenté en conseil d'administration et adossé à la présente délibération ;*

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver la tarification de la préparation à l'examen au centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA) au titre de l'année universitaire 2026/2027 telle que définie dans le document annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 octobre 2026

Fait à Créteil, le 16 octobre 2026

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Arnaud THAUVRON

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC
Pierre Wolkenstein

Pierre WOLKENSTEIN

Nombre de membres constituant le conseil : 33 **Nombre de membres en exercice : 33** **Quorum : 17** Membres présents : 20 Membres représentés : 11 **Total des membres présents et représentés : 31**	**DÉCOMPTE DES VOIX** Votants : 31 **Votes exprimés : 31** Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Modalités de recours *: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

Affaire suivie par Frédérique Bénard
Directrice des Études et de la Vie Etudiante

Destinataire : Elus du Conseil d'administration

Tél. 01 45 17 70 89
Courriel : benard@u-pec.fr

Note

Objet : Tarification de la préparation à l'examen d'entrée du CRFPA pour l'année universitaire 2026-2027

Créteil, le 7 octobre 2026

Textes de référence :

Vu l'arrêté du 19 avril 2019 modifié relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération du Conseil de gestion de l'UFR de Droit en date du 4 septembre 2026.

L'Institut d'études judiciaires (IEJ) au sein de l'UFR de Droit assure la préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA).

Tarification à approuver :

Il est proposé, pour la campagne d'inscription 2026-2027, de fixer les droits d'inscription suivants pour la préparation à l'examen d'entrée au CRFPA :

- Droits universitaires : tarif national applicable au niveau Licence, soit 178 € ;
- Droits spécifiques de préparation : 392 €.

➔ Soit un montant total acquitté par l'étudiant fixé à 570 € pour l'année 2026-2027.

Ce **coût global pour l'étudiant** est maintenu et affiché aux candidats depuis le site de l'IEJ.

Ce choix **tarifaire est concerté avec l'UFR de Droit, l'IEJ et l'établissement pour l'année universitaire 2026-2027**